

Office national du film du Canada

2020–2021

Rapport sur les résultats ministériels

L'honorable Pablo Rodriguez, C.P., député
Ministre du Patrimoine canadien

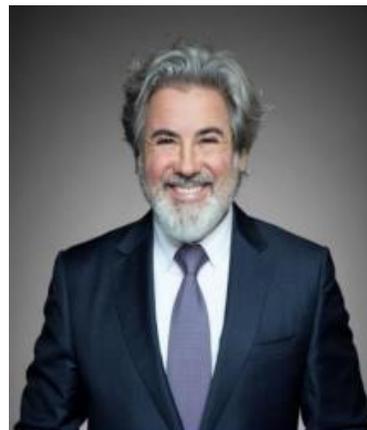
© Office national du film du Canada, 2021
No de cat. NF1-5F-PDF
ISSN 2560-922X

Table des matières

Message du ministre	1
Message du Commissaire	3
Coup d'œil sur les résultats ainsi que le contexte opérationnel.....	5
Résultats : ce que nous avons accompli	8
Programmation et production audiovisuelles	8
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	17
Services internes	25
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines	30
Dépenses réelles	30
Ressources humaines réelles	33
Dépenses par crédit voté	34
Dépenses et activités du gouvernement du Canada.....	34
États financiers et faits saillants des états financiers	35
Renseignements supplémentaires	37
Profil organisationnel	37
Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons	37
Cadre de présentation de rapports	38
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes.....	39
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	39
Dépenses fiscales fédérales	39
Coordonnées de l'organisation	40
Annexe : définitions	41
Notes en fin d'ouvrage	45

Message du ministre

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les organismes du portefeuille de Patrimoine canadien, y compris l'Office national du film du Canada (ONF), rassemblent les Canadiens et les Canadiennes en favorisant l'entraide et le respect des mesures de santé publique. Ils nous montrent que nous sommes plus forts et meilleurs lorsque nous sommes unis pour le bien de tous. Et ce, non seulement en matière de santé, mais aussi d'art, de culture et de patrimoine, autant de secteurs où évoluent ces organismes.



En 2020-2021, l'ONF a fait face aux difficultés de la crise sanitaire afin de remplir son mandat, de veiller à la sécurité de son personnel et de continuer à servir la population dans un contexte changeant. Malgré les répercussions de la COVID-19 sur le secteur audiovisuel, il a continué d'innover et s'est adapté à cette réalité en mettant en place de nouvelles façons de faire pour que les créateurs et créatrices de toutes les régions du pays puissent produire des œuvres et en faire profiter la société canadienne et le monde entier. À titre d'exemple, au début de la pandémie, grâce à un contexte de création souple et dynamique, l'ONF a fait appel à 40 artistes pour créer 36 œuvres qui proposent des réflexions originales et profondes sur l'expérience de la COVID-19. Durant la dernière année, les productions de l'ONF ont trouvé un écho partout dans le monde, et plus particulièrement au Canada, confirmant ainsi la pertinence de son mandat de producteur et de distributeur public.

L'année passée a aussi été marquée par d'importantes revendications des peuples autochtones et des groupes sous-représentés. Pour répondre à ce nouveau contexte social, l'ONF a manifesté sa volonté d'être un vecteur de changement en annonçant ses objectifs et ses engagements en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. Le but était de promouvoir un secteur audiovisuel à l'image de la société canadienne. En 2020-2021, l'organisme a atteint ses objectifs au chapitre de la parité hommes-femmes et de la représentation des artistes autochtones et des artistes en situation linguistique minoritaire. Il a également offert une variété d'œuvres abordant des sujets liés à la diversité et à l'inclusion. Par l'entremise de ses dix studios, l'ONF a continué de donner la parole aux communautés sous-représentées dans le paysage médiatique et de présenter à l'écran une pluralité de voix et d'histoires de tout le pays.

À titre de ministre du Patrimoine canadien, je vous invite à lire le Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021 de l'Office national du film du Canada. Je tiens à souligner le travail accompli par l'ONF pour traverser une crise majeure sans s'écarter de sa mission de réaliser les objectifs du gouvernement du Canada et de mettre en valeur le caractère inclusif et diversifié de notre société.

L'honorable Pablo Rodriguez

Message du Commissaire

S'il est une année où l'ONF a démontré sa résilience, sa créativité et son engagement envers le public et les communautés de création, c'est bien celle qui vient de s'écouler.

En cette année de pandémie, à l'heure où les modes de travail et de collaboration se sont transformés, où les approches de création ont dû être repensées et où le public, plus fragile, était avide de mieux comprendre son environnement changeant, nous étions au rendez-vous. Qu'il s'agisse des membres de la haute direction et du conseil d'administration, de tout le personnel et de l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'ONF, y compris les artistes et les artisans et artisanes, personne n'a ménagé ses efforts pour que nous puissions aller de l'avant et produire et rendre accessible une panoplie d'œuvres plus diverses et originales les unes que les autres. En tout, ce sont 84 titres, dont 26 coproductions, qui ont été produits en 2020-2021 et qui ont récolté pas moins de 108 prix nationaux et internationaux. Parmi ce corpus déjà impressionnant, une collection inestimable de 36 productions originales a été réalisée à la demande de l'ONF par une quarantaine de cinéastes de partout au pays pour prendre le pouls des communautés canadiennes au temps de la COVID-19.



Tous ces efforts ont trouvé un écho auprès du public puisque, tous canaux confondus, 72,7 millions de visionnages ont été enregistrés à l'échelle de la planète, dont 36 millions au Canada, sans oublier les 4,1 millions d'élèves ayant accès à CAMPUS, le portail éducatif en ligne de l'ONF.

La dernière année fut aussi porteuse de grands engagements forgés au terme de la vaste consultation nationale effectuée par l'ONF à l'hiver 2020, mais aussi à l'issue de nombreuses discussions auprès de spécialistes en diversité, en équité et en inclusion et des membres du comité-conseil autochtone de l'ONF, que je remercie de leur appui et de leurs sages recommandations.

Cette démarche, empreinte d'écoute et d'une volonté de faire avancer notre société vers une plus grande solidarité plurielle, s'est conclue par le dévoilement de notre Plan stratégique 2020-2023 et de nos engagements en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. Axées sur des actions et des cibles tangibles et mesurables, ces lignes directrices cristallisent une vision d'avenir à laquelle adhèrent l'ensemble de notre personnel de même que les communautés de création.

Dans le même esprit, un vaste chantier a été amorcé avec nos partenaires de l'industrie pour améliorer nos mécanismes de communication et de consultation afin de favoriser un dialogue régulier et constructif. Cet exercice se poursuivra bien évidemment au cours des années à venir.

Avant de conclure, je tiens à souligner l'appui du ministre du Patrimoine canadien et du gouvernement tout au long de cette année charnière, un soutien qui s'est notamment traduit par l'octroi à l'ONF d'un fonds d'urgence qui aura permis de combler un déficit structurel exacerbé par la pandémie.

L'année passée aura somme toute été riche, atypique et mouvementée. La COVID-19 a ébranlé nos certitudes et mis en relief un contexte social et environnemental en pleine ébullition, notamment marqué par le puissant mouvement de revendication des peuples autochtones et des communautés sous-représentées. Ce contexte n'a rien de banal et force la réflexion. Il confirme l'urgence de dire, de se raconter pour se comprendre, et démontre comme jamais la pertinence de notre mission.

Claude Joli-Coeur

Commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'Office national du film du Canada

Coup d'œil sur les résultats ainsi que le contexte opérationnel

L'année 2020-2021 a été marquée tant par les répercussions de la pandémie de COVID-19 que par les importantes revendications des peuples autochtones et des groupes sous-représentés. L'ONF s'est adapté à cette nouvelle réalité et a su mettre en place de nouvelles façons de faire afin de permettre aux créateurs et créatrices à travers le pays de produire de nouvelles œuvres et au peuple canadien et au monde entier d'en profiter.

Au cours de l'année, l'ONF a présenté son Plan stratégique 2020-2023, intitulé *Se raconter pour se comprendre*. Il s'agit d'une feuille de route que s'est donnée l'institution pour raconter les histoires du Canada et rejoindre le public partout au pays et dans le monde. Au chapitre de la création, l'ONF veut permettre qu'un maximum de voix puisse s'exprimer et qu'un maximum de points de vue puisse être entendu. Pour ce qui est de la distribution, l'organisation veut mettre l'accent sur une plus grande proximité avec ses auditoires afin de mieux les mettre en contact avec ses œuvres.

En plus de maintenir le cap qu'il s'est fixé en matière de parité hommes-femmes, l'ONF a dévoilé en février 2021 ses engagements pour favoriser une plus grande diversité et une meilleure inclusion des communautés sous-représentées, tant dans ses productions qu'au sein de son personnel.

Les résultats

Création et innovation : Malgré le contexte, l'ONF s'est employé à poursuivre la production d'œuvres audiovisuelles, et ce, sans faillir à ses responsabilités envers les communautés autochtones, linguistiques, racisées et sous-représentées.

En 2020-2021, l'organisation a produit un total de 84 œuvres, dont 48 documentaires, 24 films d'animation et 12 œuvres interactives. Par ailleurs, les productions de l'ONF ont reçu 108 prix au cours de l'année. De ce nombre, 40 % ont été décernés aux œuvres de créatrices.

Rejoindre et engager les auditoires : En matière d'accessibilité, l'année 2020-2021 a été exceptionnelle. Les visionnages globaux des œuvres de l'ONF ont dépassé les 72 millions, dont plus de 36 millions au Canada. De plus, 4,1 millions d'élèves ont eu accès à CAMPUS, le portail éducatif en ligne de l'ONF.

La vaste majorité de l'auditoire global de l'ONF se trouve en ligne, avec près de 49 millions de visionnages dans le monde en 2020-2021, dont plus de 12 millions au Canada (une hausse de 53 % comparativement à 2019-2020).

L'espace de visionnage ONF.ca/NFB.ca offre aujourd'hui près de 5400 titres au public canadien et étranger. Cinéma autochtone, la collection en ligne de l'ONF composée

d'œuvres réalisées par des Autochtones, propose pour sa part 415 titres gratuits et a enregistré plus de 480 000 visionnages en 2020-2021.

Une institution à l'image de la richesse et de la diversité du pays : L'ONF a réalisé une fois de plus ses principaux engagements en matière de parité hommes-femmes, de production autochtone et de soutien aux communautés linguistiques en situation minoritaire. En 2020-2021 :

- 40 % des œuvres achevées (soit 34) ont été réalisées par des femmes (48 % par des hommes, 11 % par des équipes mixtes et 1 % indéterminé) ;
- 14 % des budgets de production ont été alloués à des œuvres créées par des artistes autochtones et 8 % des œuvres achevées ont été réalisées par des cinéastes autochtones, soit 7 œuvres au total ;
- 29 titres (soit 35 % des œuvres achevées) ont porté sur des sujets liés à la vie et à l'expérience de personnes autochtones ou ont présenté des perspectives diverses touchant de nombreux thèmes : race, ethnicité, religion, culture, handicap, genre et sexualité ;
- 14 œuvres ont été réalisées par des cinéastes issus des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Une organisation tournée vers l'avenir : En 2020-2021, l'ONF a achevé le déménagement de son siège social et de ses salles de conservation à Montréal, ce qui marque un important jalon dans l'histoire de l'organisation. De plus, la réflexion et les consultations autour du Plan technologique 2021-2025 ont été amorcées. Ce plan permettra à l'institution de développer des outils de collaboration à distance pour la production et la postproduction ainsi que d'actualiser les technologies de gestion de l'information.

L'ONF s'est aussi engagé à promouvoir la diversité et l'inclusion en son sein en créant notamment deux nouveaux postes de direction dont les titulaires se chargeront, respectivement, de l'équité et des pratiques antiracistes, et des relations autochtones et de l'engagement auprès des communautés. L'organisation a aussi dévoilé au cours de l'année son Guide des langues officielles 2020-2023, destiné à l'ensemble du personnel.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats accomplis de l'ONF, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Contexte opérationnel

Les principaux facteurs qui influent sur l'industrie audiovisuelle sont répertoriés depuis plusieurs années. Les plus récentes données pour le Canada¹ indiquent que les Canadiens continuent de se tourner de plus en plus vers les plateformes en ligne et les appareils connectés pour accéder au contenu vidéo et audio qui les intéresse. Ainsi, l'évolution constante de la technologie, la multiplication des canaux de diffusion et l'accès à une diversité presque infinie de contenus sont autant d'éléments qui affectent directement la poursuite du mandat de l'ONF. Ils lui demandent à la fois de s'adapter et d'innover dans les façons de produire des films, de les promouvoir et de les rendre accessibles aux différents auditoires.

Au-delà de ces défis majeurs, c'est avant tout le déménagement du bureau central et de la salle de conservation qui a eu un effet prépondérant sur le fonctionnement de l'ONF au cours des dernières années. Les employés ont consacré énormément de temps et d'énergie afin de mener à bien le déménagement. En raison de la pandémie de COVID-19, l'inauguration officielle du nouvel édifice, de son espace public et de sa salle de projection a été repoussée jusqu'à nouvel ordre.

La pandémie mondiale de COVID-19 est au nombre des principaux facteurs extérieurs ayant une incidence sur l'obtention des résultats prévus pour 2020-2021 à l'ONF. La fermeture provisoire des cinémas et des lieux publics et communautaires a entraîné des répercussions immédiates sur la capacité de l'organisme de rejoindre les auditoires dans les espaces publics.

Au cours de la dernière année, l'ONF a lancé son nouveau plan stratégique 2020-2023 qui explique comment l'organisation va renouveler son approche de programmation et enrichir l'expérience de création, mais aussi réinventer ses modes de mise en marché, de diffusion et de distribution, tout en exposant les engagements stratégiques de l'organisation. Il a par ailleurs formulé ses objectifs et ses engagements en matière de diversité, d'équité et d'inclusion visant à susciter des changements durables et significatifs pour faire de l'ONF une organisation égalitaire, ouverte et diversifiée.

Les priorités du gouvernement actuel ainsi que plusieurs initiatives pour la modernisation de la fonction publique fédérale ont également une incidence sur les activités de l'ONF. La contribution de l'institution en ce qui a trait au cadre stratégique « Canada créatif »— la récente vision du gouvernement pour les industries créatives —, à la diversité et à l'inclusion, à la réconciliation avec les peuples autochtones, de même que la mise en œuvre de politiques et de directives gouvernementales (tels les plans d'action de la direction à la suite de la vérification des contrôles de base en place à l'ONF, la Directive sur la gérance des systèmes de gestion financière et la Directive sur la gestion de la sécurité ministérielle) ont nécessité l'attribution de ressources supplémentaires.

¹ Pour une analyse approfondie des tendances qui touchent l'industrie audiovisuelle au Canada et ailleurs dans le monde, on peut consulter le Rapport sur les tendances du Fonds des médias du Canada et le Rapport de surveillance des communications du CRTC.

Résultats : ce que nous avons accompli

Programmation et production audiovisuelles

Description :

L'Office national du film a le mandat de créer des œuvres audiovisuelles pertinentes et innovatrices qui font connaître le Canada et ses diverses perspectives au peuple canadien et au reste du monde. L'Office national du film travaille avec des cinéastes, des créateurs et des créatrices provenant de toutes les régions du pays pour produire des documentaires, des animations, des œuvres interactives et immersives d'exception enracinés dans les expériences et les réalités canadiennes. L'Office national du film se doit d'être un milieu propice à l'innovation technologique et cinématographique, et ce, sur la scène tant nationale qu'internationale. L'Office national du film se donne l'objectif de refléter les points de vue et les expériences de communautés qui sont systématiquement sous-représentées dans le paysage médiatique, et d'innover dans la création de nouvelles formes et approches pour raconter des histoires.

Résultats :

Après avoir bouleversé les activités de la division Création et innovation dans les premiers mois de 2020-2021, la pandémie de COVID-19 a eu un effet accélérateur sur la production à l'ONF. Ainsi, l'organisation a connu une année féconde en achevant 84 œuvres originales, dont 45 % ont été réalisées par des cinéastes émergents, et a illustré son excellence en production audiovisuelle en recevant 108 prix, dont 40 % ont été décernés à des créatrices et à leurs œuvres.

Voici les principales réalisations en ce qui concerne la responsabilité essentielle Programmation et production audiovisuelles pour l'année 2020-2021.

La diversité et l'inclusion derrière la caméra et à l'écran

L'ONF a poursuivi ses efforts pour atteindre la parité hommes-femmes dans ses créations : 40 % des œuvres achevées en 2020-2021 (soit 34) ont été réalisées par des femmes (48 % par des hommes, 11 % par des équipes mixtes et 1 % indéterminé). De plus, 42 % de ces œuvres ont été scénarisées par des femmes (49 % par des hommes, 8 % par des équipes mixtes et 1 % indéterminé) et 47 % ont été montées par des femmes (50 % par des hommes et 3 % par des équipes mixtes).

Parmi les œuvres réalisées en 2020-2021, 29 titres (35 %) ont porté sur des sujets liés à la vie et à l'expérience de personnes autochtones ou ont présenté des perspectives diverses touchant de nombreux thèmes : race, ethnicité, religion, culture, handicap, genre et sexualité. Les créatrices et créateurs issus des communautés de langue officielle en situation minoritaire ont réalisé 14 œuvres, 4 provenant du Studio de la

francophonie canadienne du Programme français et 10 des studios d'animation et documentaire du Programme anglais à Montréal.

Il est aussi à noter que, en 2020-2021, 14 % des budgets de production ont été alloués à des œuvres créées par des artistes autochtones et 8 % des œuvres achevées ont été réalisées par des cinéastes autochtones, soit 7 œuvres au total.

La réorganisation de la division Création et innovation

La division Création et innovation a poursuivi sa réorganisation au cours de l'année 2020-2021, avec à sa tête la nouvelle directrice générale Julie Roy. Afin de mettre en œuvre l'un des piliers du Plan stratégique 2020-2023, soit de proposer une programmation cohérente, intégrée et réactive, le Forum stratégique de programmation a été mis sur pied. Cette instance, composée de la directrice et du directeur, Production et opérations, et des productrices exécutives et des producteurs exécutifs, a pour objectif d'améliorer le processus décisionnel entourant le passage d'un projet en production et de bâtir une meilleure connaissance et une meilleure synergie au sein des équipes en ce qui a trait à la programmation de l'ensemble de la division.

La pandémie a aussi contraint les équipes à adapter leurs modes de production à l'environnement de travail à domicile, à l'isolement et aux fluctuations constantes des restrictions. Après quelques mois, grâce à l'adoption d'outils technologiques légers pour la prise d'images et de sons et au développement d'outils de collaboration pour la production audiovisuelle à distance, le niveau de productivité est presque revenu à la normale. Ce contexte particulier a aussi permis à une nouvelle initiative d'émerger, ***La courbe***, afin de rendre compte de la réalité vécue durant la pandémie.

La courbe

Les équipes de la division Création et innovation ont rapidement mis en branle des projets de création afin de témoigner de la réalité inédite engendrée par la COVID-19. ***La courbe : des histoires de distanciation sociale qui nous rapprochent***ⁱ est une mosaïque d'une trentaine de récits d'animation, documentaires ou numériques dans lesquels plus de 40 créateurs et créatrices se sont employés à donner une voix aux personnes touchées par la pandémie, de l'est à l'ouest du pays et jusque dans le Grand Nord. Cette collection, qui a surgi dans l'urgence et qui a pu être produite grâce à un contexte de création souple et dynamique, a permis de maintenir en activité un nombre important d'artistes et de collaborateurs et collaboratrices, de réaffirmer le rôle de l'ONF comme témoin narratif de notre mémoire collective et de souligner la pertinence de son mandat de producteur public.

Produire des œuvres qui reflètent des perspectives originales sur la réalité canadienne tout en créant un lien d'engagement fort avec le public canadien

Les créateurs et créatrices de l'ONF ont produit une myriade d'œuvres qui représentent

les différentes cultures et les différentes voix qui font du Canada ce qu'il est. Au cours de l'année, des projets d'importance ont été lancés :

- ***The Magnitude of All Things (L'ampleur de toutes choses)*** de Jennifer Abbott, qui aborde les thèmes du deuil et de l'espoir à une époque de bouleversements individuels et planétaires, a été présenté en première mondiale au Festival international du film de Vancouver en septembre 2020 ;
- ***Inconvenient Indian (L'Indien malcommode)***, un documentaire réalisé par Michelle Latimer, a été lancé en 2020 lors du Festival international du film de Toronto (TIFF). Toutefois, l'identité et l'ascendance autochtones de Mme Latimer ont été remises en question et, après avoir obtenu l'avis des protagonistes autochtones du film, le comité-conseil autochtone de l'ONF, de même que les partenaires de l'industrie, l'ONF, 90th Parallel Productions et le producteur Jesse Wente ont décidé de suspendre l'œuvre de la liste de distribution active. L'ONF est déterminé à suivre les protocoles et chemins cinématographiques établis par imagineNATIVE, de même que les lignes directrices du Bureau de l'écran autochtone, et à respecter le principe selon lequel les histoires autochtones doivent être racontées par des artistes autochtones.

Il est à noter que certains projets ont été retardés ou reportés à cause des restrictions sanitaires et des mesures de confinement. C'est notamment le cas de deux projets appuyant la relève en cinéma : ***Seuls à plusieurs*** (maintenant intitulé ***Fire-Jo-Ball***) d'Audrey Nantel-Gagnon, issu de l'initiative Repêchage, et la quatrième édition de Jeunes pousses, un stage de création au Studio interactif de l'ONF pour les talents émergents de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Maintenir le leadership de l'ONF en matière d'innovation

Malgré le contexte particulier de la dernière année, l'ONF a poursuivi sa mission d'innovation en explorant de nouvelles formes narratives et de nouveaux formats tout en étant en phase avec les attentes des auditoires. Les projets suivants ont notamment été achevés en 2020-2021 :

- ***Far Away from Far Away (Plus loin que loin)*** est le fruit d'une collaboration entre le Studio du Québec et de l'Atlantique et le Studio interactif du Programme anglais. Cette œuvre conçue exclusivement pour les téléphones intelligents combine des éléments de récit interactif et de balado visuel pour proposer une interprétation contemporaine de la transformation de l'île Fogo. Elle a été présentée devant public à St. John's au mois de janvier 2021 ;
- ***Agence***, une œuvre interactive de Pietro Gagliano qui explore la relation entre l'humain et l'intelligence artificielle, a été présentée en compétition officielle dans la catégorie Venice VR Expanded au 77^e Festival international du film de Venise (du 2 au 12 septembre 2020) et a été accessible partout dans le monde au moyen de la plateforme en ligne [Venice VR Expanded](#)ⁱⁱ.

Intensifier les partenariats stratégiques visant à soutenir la création et à développer l'engagement des auditoires

L'année 2020-2021 a été riche en partenariats novateurs mettant en avant de nouvelles formes de récits et d'interactions avec le public.

- L'œuvre **Parlement : l'expérience virtuelle**, conçue en partenariat avec la Bibliothèque du Parlement, permet de visiter le siège historique du Parlement en réalité virtuelle (RV), en ligne et, prochainement, en milieu scolaire. Présentée au grand public à partir du 13 mai 2020, et ce, pour une durée de 10 ans, cette œuvre se décline aussi en une application interactive.
- En partenariat avec Affaires mondiales Canada, l'ONF a créé l'installation artistique **Traces**ⁱⁱⁱ pour le pavillon du Canada dans le cadre de l'Exposition universelle 2020 à Dubaï, dont la présentation prévue à partir d'octobre 2020 a été reportée en octobre 2021. **Traces** est une œuvre immersive conçue par Kanva, en collaboration avec le créateur Étienne Paquette, et se veut une réflexion sur l'altération des écosystèmes causée par les changements climatiques.
- **Second souffle**, dont la production a débuté en 2020-2021 et s'étalera sur plusieurs années, est la troisième œuvre réalisée dans le cadre du partenariat entre l'ONF et Espace pour la vie. Cette œuvre interactive immersive conceptualisée par Mélanie Crespin et Alexandre Burton est un projet phare et ambitieux du Jardin botanique de Montréal.

Analyse comparative entre les sexes plus

Donner une voix aux communautés qui sont systématiquement sous-représentées dans le paysage médiatique, que ce soit devant ou derrière la caméra, est l'un des engagements de l'ONF pour favoriser la diversité et l'inclusion. Pour donner corps à cet engagement et refléter le tissu social canadien, l'ONF a mis en place plusieurs mesures afin d'assurer la parité entre les créateurs et créatrices et de donner une place dans ses créations aux peuples autochtones et aux communautés linguistiques en situation minoritaire. Il va sans dire que l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) fait partie intégrante de ces mesures.

L'ONF travaille notamment à mettre en œuvre de nouveaux mécanismes d'auto-identification à l'intention des créateurs et créatrices. Cette mesure permettra à l'organisation d'effectuer un suivi en tout respect, et de s'employer à améliorer et à réaffirmer son engagement à accroître la représentation des artistes et des collaborateurs et collaboratrices appartenant à des groupes visés par l'équité.

Dans le même esprit, la division Création et innovation a créé en 2020 le groupe de travail BIPOC (*Black, Indigenous and people of colour*). Ce comité-conseil regroupe les productrices exécutives et producteurs exécutifs et les productrices et producteurs et a pour mandat d'offrir des conseils quant aux enjeux de la diversité et de la

représentativité des personnes autochtones, noires et de couleur au sein de la division ainsi que dans les projets en production.

Expérimentation

L'expérimentation est inscrite dans l'ADN de la division Création et innovation, comme son nom l'indique si bien. L'ONF est depuis longtemps un chef de file mondial dans l'innovation en récit en recourant aux technologies émergentes et en approfondissant les formats narratifs et cinématographiques, souvent par l'hybridation des genres et l'expérimentation de nouvelles techniques.

Lors des séances de consultation en vue de l'élaboration du Plan stratégique 2020-2023, les productrices exécutives et producteurs exécutifs et les directrices et directeurs de la division Création et innovation ont activement réfléchi aux approches et aux actions à privilégier pour améliorer la programmation et « l'expérience ONF ».

De plus, le fait que certaines installations de l'ONF sont demeurées inaccessibles pour la majorité des artistes au cours de l'année a entraîné la nécessité d'inventer de nouvelles façons de travailler en production audiovisuelle. Ainsi, en collaboration avec les équipes des ressources techniques, de la recherche et développement et des TI, les équipes de production ont expérimenté et développé de nouvelles techniques pour collaborer à distance sur les projets, tant lors de la production que de la postproduction.

Finalement, avec l'appui des équipes de la division Création et innovation, les possibilités offertes par l'intelligence artificielle ont continué d'être développées en 2020-2021, telles que la production assistée (réseau neuronal) qui permet d'appliquer des styles artistiques à une œuvre ou l'intégration d'un algorithme qui améliore des images d'archives de faible qualité. Par exemple, des algorithmes d'intelligence artificielle ont été utilisés pour rehausser la qualité de la captation numérique de la production ***Mondes de glace***, réalisée en collaboration avec le Planétarium de Montréal, et pour restaurer l'œuvre d'animation de Norman McLaren ***Neighbours (Voisins)*** en 4K. Mentionnons aussi *Cyber Space* et *Chomsky vs Chomsky*, deux œuvres en cours de production qui offrent une incursion dans l'univers de l'intelligence artificielle.

Programme de développement durable à l'horizon 2030

Par son mandat de producteur et de distributeur public, l'ONF contribue à promouvoir le vivre-ensemble dans la société canadienne. Par extension, il aide à faire progresser plusieurs objectifs de développement durable (ODD) du Programme de développement durable des Nations Unies et à atteindre certaines cibles que le gouvernement du Canada s'est fixées.

Voici quelques exemples de la façon dont l'ONF contribue aux objectifs de développement durable dans la réalisation de son mandat de programmation et de production audiovisuelles.

ODD 5 – Égalité entre les sexes : Depuis cinq ans, l'ONF maintient son engagement pour la parité et continue de remplir ses objectifs dans la répartition du nombre de productions et des budgets de production. Mentionnons que la parité a été atteinte en 2020-2021 pour les activités clés de création que sont la scénarisation (45 % de femmes, 46 % d'hommes, 9 % d'équipes mixtes et 1 % indéterminé) et le montage (47 % de femmes, 49 % d'hommes et 4 % d'équipes mixtes).

ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : L'ONF explore notamment l'enjeu du réchauffement climatique dans ses productions pour l'expérience d'apprentissage **L'École de l'Océan**.

ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces : À travers ses œuvres, l'ONF agit comme catalyseur de changement et aide à la recherche du bien commun et du mieux-être de la société. De plus, l'organisme s'est employé à améliorer la place accordée aux Autochtones dans le domaine de la production audiovisuelle par la mise en œuvre des actions de son Plan autochtone 2017-2020. Finalement, l'ONF a pris des engagements fermes en février 2021 au chapitre de la diversité et de l'inclusion dans ses activités de production audiovisuelle.

Résultats atteints

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2019-2020	Résultats réels 2020-2021
Les œuvres de l'ONF sont le reflet des perspectives pancanadiennes	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs du Québec	32 % – 45 %	31 mars 2021	44 %	49 %	36 %
	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Ontario	14 % – 21 %	31 mars 2021	18 %	16 %	20 %
	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Atlantique	11 % – 17 %	31 mars 2021	10 %	8 %	10 %
	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs des Prairies	8 % – 15 %	31 mars 2021	10 %	10 %	18 %

	canadiennes, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest					
	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de la Colombie-Britannique et du Yukon	11 % – 21 %	31 mars 2021	18 %	17 %	15 %
L'ONF est un centre mondial d'excellence en production audiovisuelle	Nombre de prix remportés dans les festivals et galas	100	31 mars 2021	124	123	108
L'ONF encourage les talents de l'industrie et de la diversité culturelle canadienne	Pourcentage des productions achevées, signées par la relève	25 %	31 mars 2021	31 %	51 %	45 %
	Pourcentage des productions achevées, réalisées par des cinéastes et créateurs autochtones	15 %	31 mars 2021	10 %	19 %	8 %
	Pourcentage de productions achevées, réalisées par des femmes	50 %	31 mars 2021	34 %	51 %	40 %

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Autorisations totales pouvant être utilisées 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) * 2020-2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021
Budget principal des dépenses	34 215 056	34 215 056	38 812 916	38 620 938	4 405 882
Fonds renouvelable	-	-	9 918 694	2 123	2 123
TOTAL	34 215 056	34 215 056	48 011 610	38 623 061	4 408 005

L'augmentation des dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues pour cette responsabilité essentielle est attribuable aux fonds reportés de l'année précédente en raison :

- de retards dans la production des résultats de clôture d'exercice dus à la pandémie qui a débuté en mars 2020 ;
- de l'indexation des salaires et de la hausse des loyers ;
- des achats d'équipement, effectués conformément au Plan d'investissement de l'ONF. Grâce à ces investissements, l'organisme pourra mettre en œuvre la technologie requise pour connecter virtuellement l'ensemble de ses bureaux et installations, ainsi que les outils technologiques optimaux nécessaires à la production à distance de contenu audiovisuel, des initiatives mises en place plus rapidement pour réagir aux restrictions imposées par la COVID-19.

En 2020-2021, l'ONF a réussi à financer les acquisitions d'immobilisations grâce à une réduction des coûts et aux économies de fonctionnement supplémentaires qui ont découlé du ralentissement lié à la COVID-19. Par conséquent, il n'a pas eu à faire de prélèvements sur le fonds renouvelable à cette fin.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein réels 2020-2021	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2020-2021
154	158	4

L'augmentation du nombre d'équivalents temps plein provient de besoins en ressources pour l'administration et la coordination des projets, et résulte notamment de la proportion de services techniques alloués à la programmation et aux productions audiovisuelles qui est plus importante que l'année précédente.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'ONF sont accessibles dans [l'InfoBase du GC](#) ^{iv}.

Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires

Description :

L'Office national du film travaille pour que les Canadiens et Canadiennes de toutes les régions du pays aient accès à ses œuvres sous diverses formes. Comprendre les auditoires et leurs habitudes de consommation, rendre les contenus accessibles sur une variété de plateformes et porter les productions de l'Office national du film à leur attention fait ainsi intrinsèquement partie du mandat de l'institution. L'Office national du film est riche d'une collection qui compte au-delà de 13 000 titres et qui constitue un pilier central du patrimoine culturel du Canada. La *Loi sur le cinéma* confère à l'Office national du film le mandat de conserver cette collection afin d'assurer sa pérennité et son accessibilité à la population du Canada et sur l'échelle internationale, aujourd'hui et à l'avenir.

Résultats :

En cette année si particulière, l'ONF a su s'adapter aux changements radicaux survenus dans les habitudes de consommation des auditoires tout en veillant à ce que ses productions soient facilement et rapidement accessibles en ligne. Voici les résultats de 2020-2021.

Rejoindre et engager de plus vastes auditoires

Au cours de l'année 2020-2021, l'ONF a lancé son nouveau plan stratégique, dans lequel il entend réinventer ses modes de mise en marché, de diffusion et de distribution en mettant l'accent sur une plus grande proximité avec ses auditoires. La stratégie numérique amorcée il y a plus de 10 ans et la grande présence en ligne des œuvres ont permis à l'ONF de s'adapter rapidement aux changements de grande ampleur provoqués par la pandémie de COVID-19.

Tous les efforts déployés ont ainsi porté leurs fruits, puisque les visionnages globaux des œuvres de l'ONF ont dépassé les 72 millions, soit la troisième meilleure performance dans l'histoire de l'organisation. Mais c'est au Canada que l'ONF a connu ses meilleurs résultats en enregistrant un nombre record de plus de 36 millions de visionnages, une hausse de 12 % par rapport à l'année précédente.

La vaste majorité de l'auditoire global de l'ONF se trouve en ligne, avec près de 49 millions de visionnages à travers le monde pour 2020-2021, dont plus de 12 millions au Canada (une hausse de 53 % comparativement à 2019-2020). Ce qui a attiré l'attention au cours de l'année écoulée, c'est la plateforme ONF.ca/NFB.ca qui a enregistré sa meilleure performance depuis les sept dernières années, avec plus de 4,4 millions de visionnages, dont 3,4 millions au Canada, soit une augmentation de 65 % par rapport à l'année précédente. Les visionnages sur les sites partenaires de

l'ONF (YouTube, Facebook, Amazon Prime, etc.) se sont quant à eux élevés à plus de 42 millions, dont plus de 8 millions au Canada.

L'audience télévisuelle canadienne représente pour sa part près du tiers de l'auditoire global et a atteint un sommet avec près de 22 millions de visionnages au cours de la dernière année.

C'est en ligne que l'ONF s'emploie sans cesse à trouver des façons innovantes de distribuer ses œuvres et de rejoindre les auditoires là où ils se trouvent, pour bâtir des relations significatives avec un nombre toujours croissant de spectateurs et spectatrices. Sur les médias sociaux, l'ONF a franchi un cap important en dépassant le million d'abonnements, toutes plateformes confondues (Facebook, YouTube, Twitter, etc.). De plus, les interactions avec les auditoires ont augmenté de 25 % par rapport à l'année précédente : le nombre d'actions d'engagement (commentaires, partages, mentions J'aime et clics) sur les réseaux sociaux a atteint 4,9 millions, soit près d'un million de plus qu'en 2019-2020.

Les projections publiques constituent le volet des activités de l'ONF qui a été le plus touché par la pandémie de COVID-19. Durant une majeure partie de l'année, les projections publiques en personne sont devenues des projections virtuelles, et les discussions tenues après les visionnages avec les cinéastes et les personnes invitées se sont poursuivies en ligne.

La présence de l'ONF dans les festivals a aussi été majoritairement virtuelle, et les événements prévus pour l'inauguration du nouveau siège social et de l'espace public de l'ONF ont été reportés à une date ultérieure.

Promouvoir et rendre accessibles les œuvres de l'ONF

Durant l'année 2020-2021, l'ONF a continué d'enrichir son offre en ligne en bonifiant l'espace de visionnage ONF.ca/NFB.ca, où près de 5 400 titres sont accessibles gratuitement (une augmentation de 10 % par rapport à 2019-2020). Notons aussi que [Cinéma autochtone](#), la riche collection en ligne de l'ONF composée d'œuvres réalisées par des Autochtones, propose maintenant 415 titres gratuits et a enregistré plus de 480 000 visionnages en 2020-2021.

Pour répondre à la demande croissante de contenus durant la crise sanitaire, l'ONF a lancé une campagne sur les médias sociaux afin de promouvoir chaque semaine des nouveautés signées par des artistes primés et issus de studios de l'ONF d'un bout à l'autre du pays. Soulignons notamment le franc succès de ***La fin des terres***, de ***Premières armes***, de ***How to Be at Home (À la maison)*** et de ***Les Rose***, qui ont suscité l'engouement du public. Plusieurs courts extraits vidéo pour les médias sociaux ont été produits dans le but de générer de l'engagement pour chacune de ces nouveautés, et les efforts conjoints des équipes de marketing et des relations de

presse ont permis d'avoir une très bonne couverture médiatique, en hausse de plus de 20 % par rapport à l'année précédente.

L'ONF a mis à l'essai, tout au long de l'année 2020-2021, de nouvelles stratégies de distribution pour le lancement de ses œuvres. Un des grands succès fut sans contredit **La courbe**, une collection présentant, dans une destination unique en ligne, les points de vue de 40 artistes du pays tout entier sur les hauts et les bas de la vie quotidienne au temps de la COVID-19. Cette programmation spéciale, nourrie au fil des mois par l'ajout de plusieurs volets, a généré près de 200 000 visionnages, devenant ainsi le projet le plus réussi de l'année. Mentionnons d'ailleurs que le récit d'animation **How to Be at Home (À la maison)** d'Andrea Dorfman a été l'œuvre de l'ONF la plus vue de 2020-2021.

L'offre éducative renouvelée de l'ONF

En tant que chef de file en matière de ressources pédagogiques audiovisuelles dans les deux langues officielles, l'ONF s'est rapidement adapté à la nouvelle réalité engendrée par la pandémie de COVID-19 en proposant une offre éducative en ligne gratuite destinée aux familles et au personnel enseignant afin de tenir les jeunes esprits en alerte durant cette période incertaine. Du 27 mars au 30 juin 2020, les parents ont ainsi eu accès à une collection spéciale de ressources d'apprentissage et de films phares de l'ONF sur la page Éducation de l'ONF, alors que tous les enseignants et enseignantes du Canada ont pu accéder sans frais à CAMPUS, le portail média en ligne de l'ONF.

La pandémie a démontré à quel point l'offre éducative de l'ONF est une référence fiable et accessible, non seulement pour le corps enseignant, mais aussi pour les parents. En tout, 4,1 millions d'élèves ont eu accès à CAMPUS grâce à l'abonnement de leurs établissements scolaires, et le nombre de vues des pages du site Éducation ONF a plus que doublé par rapport à l'année précédente.

Le Réseau d'enseignants et enseignantes ONF, une communauté composée de 50 spécialistes de l'éducation de partout au Canada, a produit près de 90 % du contenu offert sur la page Éducation ONF, qu'il s'agisse d'articles de blogue, de mini-leçons, de sélections éducatives et de guides pédagogiques.

Les deux nouveaux programmes d'apprentissage en ligne dont le lancement était prévu au cours de l'année 2020-2021 ont été reportés pour diverses raisons. En ce qui concerne l'**École des médias**, des changements de programmation ont été nécessaires afin de saisir l'occasion de rejoindre l'ensemble des enseignants et enseignantes du primaire et du secondaire du Québec sur une seule plateforme. Pour ce qui est du programme pédagogique thématique **Voix autochtones et**

réconciliation, le report s'explique par le manque d'effectifs et par le besoin d'adapter certaines ressources audiovisuelles.

La conservation et la préservation de la collection de l'ONF

Les salles de conservation et les activités de numérisation et de conservation de l'institution, déménagées dans un nouvel édifice au cours de l'année 2020-2021, sont pleinement opérationnelles, mais ont connu un certain ralentissement lié à la pandémie au cours de cette période. Grâce à des installations et à des équipements à la fine pointe de la technologie, cette relocalisation ouvre une nouvelle ère pour ce champ d'activité de l'ONF.

La numérisation de la collection active étant achevée, l'ONF s'est employé à poursuivre celle de la collection inactive. Il continue aussi la restauration des œuvres de la collection active afin d'en assurer la pérennité et l'accessibilité pour les générations futures. À ce jour, 85 % des œuvres de la collection complète de l'ONF sont numérisées.

Analyse comparative entre les sexes plus

En février 2021, l'ONF a présenté ses engagements en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. Ceux-ci complètent les mesures déjà mises en place par l'institution pour soutenir la parité entre les sexes, les communautés linguistiques en situation minoritaire et la redéfinition de ses relations avec les peuples autochtones, tant dans la production d'œuvres audiovisuelles que dans leur distribution. Il va sans dire que l'ACS+ fait partie intégrante de ces mesures.

Par ces engagements, l'ONF s'assure que ses productions reflètent la diversité canadienne et que l'ensemble de la population, notamment les communautés mal desservies et éloignées, a accès à une pluralité de voix et d'histoires de tout le pays. De plus, l'ONF s'est engagé à « rendre les films accessibles à tout le monde en s'assurant que chaque nouvelle production inclut des descriptions vidéo et des sous-titres », et il offre sur ONF.ca/NFB.ca des chaînes pour promouvoir les œuvres de différentes communautés, telles que Cinéma autochtone et [Diversité et inclusion](#)^{vi}.

Expérimentation

L'année 2020-2021 a été riche en expérimentation, notamment dans le cadre des projections publiques et des festivals tenus en format virtuel. L'ONF a aussi mis à l'essai de nouvelles stratégies de distribution pour le lancement de ses productions. Voici quelques exemples qui montrent la réussite de ces expériences et la volonté de l'ONF d'innover afin de rejoindre ses auditoires de diverses façons, où qu'ils soient.

- Les sept courts métrages documentaires de la série ***Otherly***, créée par des cinéastes femmes, queers et non binaires, ont été présentés à tour de rôle en première sur Instagram Stories du 15 mars au 2 avril 2021. Tout au long de ces

deux semaines, du contenu a été créé pour faire rayonner les projets : *stories*, publications, filtre de réalité augmentée et vidéo IGTV, notamment. De plus, une campagne publicitaire a été lancée exclusivement sur Instagram et a généré plus de 22 000 visionnages et près de 2 500 clics vers le profil Instagram du projet.

- Dans le cadre du lancement de l'expérience mobile ***Far Away from Far Away (Plus loin que loin)***, une approche multicanale a été développée en partenariat éditorial avec le *National Post*, en plus d'une campagne médiatique sur les réseaux sociaux. En guise de complément, une stratégie publicitaire à l'échelle nationale a été mise en œuvre, ainsi que des activités de sensibilisation et une intensification des activités sur les médias sociaux de l'ONF.

Programme de développement durable à l'horizon 2030

En rendant accessibles ses œuvres qui traitent d'une pluralité d'enjeux sociaux et en interagissant avec ses auditoires, l'ONF contribue à faire progresser plusieurs objectifs de développement durable (ODD) du Programme de développement durable des Nations Unies. Au cours de l'année 2020-2021, il a notamment contribué aux ODD suivants.

ODD 4 – Éducation de qualité : Par le biais de CAMPUS, son portail média destiné au milieu éducatif, l'ONF offre au personnel enseignant de toutes les régions du Canada l'accès à une riche collection de films, de productions interactives et de matériel pédagogique qui contribuent à favoriser la compétence médiatique et la citoyenneté mondiale.

ODD 10 – Inégalités réduites : Bien que son champ d'action demeure limité à ce chapitre, l'ONF s'est engagé à réduire les inégalités sociales en donnant une voix aux communautés qui sont systématiquement sous-représentées dans le paysage médiatique et en prenant des engagements fermes pour rendre visible l'incroyable diversité du pays et encourager une plus grande variété de perspectives.

Résultats atteints

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2019-2020	Résultats réels 2020-2021
Les œuvres de l'ONF sont accessibles sur les plateformes numériques	Nombre de titres offerts en ligne	4 700	31 mars 2021	4 368	4 888	5 388
Les œuvres de l'ONF sont visionnées à travers le monde	Nombre de visionnages d'œuvres de l'ONF	70 000 000	31 mars 2021	73 711 564	81 335 869	72 757 041
	Pourcentage de la population canadienne qui affirme avoir vu une production de l'ONF au cours de la dernière année	20 %	31 mars 2021	20 %	20 %	Non-disponible
L'ONF est engagé dans une relation avec ses auditoires en ligne	Nombre d'interactions entre l'ONF et ses auditoires en ligne	9 000 000	31 mars 2021	12 501 527	12 273 296	17 418 201
Les œuvres de l'ONF sont préservées et leur pérennité est assurée pour les générations futures	Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection active	99 %	31 mars 2021	99,9 %	99,9 %	99,9 %
	Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection totale	78 %	31 mars 2021	73 %	79 %	85 %

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Autorisations totales pouvant être utilisées 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) *	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021
Budget principal des dépenses	20 741 769	20 741 769	23 250 209	21 960 486	1 218 717
Fonds renouvelable	-	-	808 676	68 198	68 198
TOTAL	20 741 769	20 741 769	24 058 885	22 028 684	1 286 915

L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues résulte de plusieurs facteurs, dont :

- l'indexation des salaires et la hausse des loyers ;
- les fonds reportés de l'année précédente, essentiellement parce que les lancements de films ont été retardés en raison de la pandémie ;
- l'annulation ou le ralentissement de plusieurs activités à cause de la pandémie, notamment des festivals et des marchés propices aux lancements de films, des activités dans les bibliothèques et des activités communautaires qui nécessitent moins de soutien technique ;
- l'augmentation des dépenses au chapitre des acquisitions d'immobilisations afin de moderniser l'équipement de numérisation et de conservation et de mettre en œuvre les outils technologiques optimaux requis pour distribuer à distance du contenu audiovisuel.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein réels 2020-2021	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2020-2021
167	154	-13

La diminution des ressources est principalement liée à l'annulation ou au ralentissement de plusieurs activités afin de respecter les mesures sanitaires en place pour contrer la pandémie. Les activités les plus touchées sont :

- la présence dans les festivals et les marchés pour le lancement et la promotion des films ;
- les activités dans les bibliothèques et les événements dans les communautés.

Cette situation a conduit à une réduction des services techniques requis.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'ONF sont accessibles dans [l'InfoBase du GC](#) ^{vii}.

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont :

- services de gestion des acquisitions;
- services de communication;
- services de gestion des finances;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services juridiques;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion et de surveillance;
- services de gestion des biens.

Résultats :

Au cours de l'année 2020-2021, l'ONF a su s'adapter rapidement au nouvel environnement de travail engendré par la pandémie de COVID-19. L'organisation a aussi lancé son Plan stratégique 2020-2023, intitulé *Se raconter pour se comprendre*, et a formulé ses objectifs en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. Pour finir, l'ONF a achevé le déménagement de son siège social et de ses salles de conservation.

L'adaptation à la pandémie de COVID-19

Le 15 mars 2020, l'ONF a fermé tous ses locaux et le télétravail est devenu obligatoire pour tout le personnel. L'organisation a rapidement activé son plan de continuité des activités institutionnelles (PCA) afin d'assurer le maintien des services essentiels : les communications bilatérales ; la paie et les paiements aux fournisseurs ; ainsi que l'accès au réseau et aux systèmes informatiques.

Les activités institutionnelles ont été maintenues grâce aux outils collaboratifs et de travail à distance déjà en place à travers les bureaux de l'ONF. Cependant, afin de limiter les répercussions de la COVID-19 sur ses activités de production et de distribution, l'organisation a accéléré le calendrier de mise en œuvre du Plan

technologique 2021-2025 et instauré de nouvelles solutions technologiques pour favoriser la collaboration virtuelle entre les créateurs et créatrices de diverses disciplines au pays et permettre le travail à distance en production, en postproduction et en distribution de contenus audiovisuels, notamment dans le cadre de la série de projets **La courbe**. Mentionnons aussi que l'ONF a rapidement développé et mis en place des protocoles de tournage respectant les mesures sanitaires des différents gouvernements provinciaux et territoriaux.

À partir de juin 2020, seules les personnes ayant des besoins opérationnels ont pu accéder aux équipements techniques dans les bureaux de Vancouver, de Toronto, de Montréal et de St. John's. Dans ce contexte, les communications régulières avec les membres du personnel ont été un élément clé pour maintenir la cohésion et la productivité des équipes, tout comme l'ont été les rencontres hebdomadaires du Comité pancanadien de santé et de sécurité, et le travail réalisé par l'équipe des ressources humaines et le Comité qualité de vie et santé mentale en milieu de travail.

La pandémie a eu des effets marqués sur l'organisation du travail et sur les finances de l'ONF. Ceux-ci ont cependant été atténués grâce au fonds d'urgence accordé à l'institution par le Conseil du Trésor pour répondre aux pressions financières et compenser en partie la perte de recettes attribuable à la COVID-19.

Favoriser un environnement de travail ouvert à la diversité et à l'inclusion

En février 2021, l'ONF a présenté ses objectifs et ses engagements en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, formulés dans un plan visant à en faire une organisation plus égalitaire, ouverte et diversifiée. Ce plan constitue un complément aux engagements déjà pris envers les peuples autochtones et la parité hommes-femmes, ainsi qu'aux ententes passées avec les communautés linguistiques en situation minoritaire.

Le plan prévoit notamment la création de deux nouveaux postes de direction dont les titulaires se chargeront, respectivement, de l'équité et des pratiques antiracistes, et des relations autochtones et de l'engagement auprès des communautés. Il vise aussi à améliorer les pratiques d'embauche et à offrir aux artistes autochtones, noirs, racisés, LGBTQ2+ et handicapés une place équitable dans la programmation de l'ONF.

De plus, des forums, des consultations et des formations ont été organisés autour de problématiques telles que la diversité et l'inclusion, le racisme systémique et la reconnaissance des communautés autochtones. L'ONF a aussi dévoilé son Guide des langues officielles 2020-2023, qui donne un aperçu de chaque partie de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des droits et des obligations de tous les membres de l'organisation. Soulignons également que, pour une deuxième année consécutive, l'ONF a reçu la certification Parité platine de La gouvernance au féminin, la plus haute

distinction en matière de parité octroyée par l'organisme.

La stratégie de gestion des talents

Au cours de l'année 2020-2021, en lien avec la stratégie intégrée de gestion des talents, les valeurs organisationnelles de l'ONF ont été définies afin de mobiliser le personnel autour d'un langage commun.

Au chapitre de l'accueil et de l'engagement des employés et employées, un suivi mensuel est effectué auprès des nouvelles recrues pour s'assurer que leur expérience concorde avec les attentes construites pendant le processus de sélection. De plus, une réflexion sur la refonte de l'approche de gestion de la performance a été amorcée afin de transformer celle-ci en une plus-value pour le personnel et les gestionnaires. Enfin, des communications ciblées ont été diffusées pour promouvoir les programmes de développement du leadership dans le but de former une équipe de gestionnaires agile, diversifiée et en mesure de développer les talents au sein des différents services.

Les améliorations opérationnelles et technologiques

L'ONF a poursuivi ses divers projets visant à assurer une amélioration continue de l'environnement de travail et des technologies à sa disposition. Le déménagement du siège social et des salles de conservation a été achevé au cours de l'année 2020-2021, concrétisant ainsi les efforts déployés par l'institution depuis 2012. De plus, la réflexion et les consultations autour du Plan technologique 2021-2025 ont été amorcées afin, d'une part, de développer des outils de collaboration à distance pour la production et la postproduction ainsi que la prochaine génération de plateformes numériques pour la distribution des œuvres de l'ONF et, d'autre part, d'actualiser les technologies de gestion de l'information de l'organisation, notamment par l'implantation d'un système d'intelligence d'affaires pour améliorer la prise de décision et soutenir l'atteinte des objectifs du Plan stratégique 2020-2023. Le lancement de ce plan technologique est prévu en 2021-2022.

Le projet Redémarrage opérationnel, lancé à l'été 2019 pour simplifier et optimiser les processus de travail, a quant à lui permis de combler les retards de paies attribuables à des erreurs dans le système Phénix et d'améliorer les processus touchant les redevances et la gestion financière de l'ONF. En outre, la mise en œuvre du plan d'action pour donner suite à l'audit effectué par le Bureau du contrôleur général s'est poursuivie au cours de l'année 2020-2021 et a atteint 86% d'avancement.

Finalement, de nouvelles mesures de cybersécurité ont été implantées pour améliorer la protection de l'infrastructure technologique de l'ONF et les membres du personnel ont reçu des formations obligatoires, adaptées selon leurs tâches et leurs responsabilités.

Les procédures de sécurité ont aussi été renforcées pour faire face à la situation sanitaire, notamment en offrant des formations aux employés et employées qui doivent réintégrer les lieux de travail, en rehaussant les contrôles d'accès des différents sites et en assurant un meilleur encadrement aux personnes appelées à travailler seules dans les bureaux à travers le pays. Au cours de l'année, des évaluations des menaces et des risques (EMR) ont été réalisées et les analyses sont en cours pour toutes les installations et tous les locaux de l'ONF au pays, ce qui permettra de mettre en œuvre des plans d'action pour renforcer les mesures de sécurité en 2021-2022.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Autorisations totales pouvant être utilisées 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) * 2020-2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021
Budget principale des dépenses	9 934 584	9 934 584	10 842 542	10 885 122	950 538
Fonds renouvelable	-	-	101 085	213 055	213 055
TOTAL	9 934 584	9 934 584	10 943 627	11 098 177	1 163 593

Les dépenses réelles sont supérieures aux dépenses prévues en raison de l'indexation des salaires, de la hausse des loyers et des ressources requises temporairement pour des projets visant à rationaliser les processus opérationnels à l'aide du nouveau système de gestion matérielle et financière SAP, ainsi qu'à renforcer la conformité organisationnelle aux politiques et aux directives du gouvernement.

En outre, l'ONF a affecté des ressources en vue de réagir à la pandémie de COVID-19. Il a ainsi adopté une politique de télétravail pour la majeure partie du personnel, puis communiqué et mis en œuvre des mesures de santé et de sécurité, en plus de satisfaire à des exigences supplémentaires en matière de production de rapports liés aux répercussions de la pandémie sur l'organisation.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein réels 2020-2021	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2020-2021
67	75	8

Les services internes ont consacré des ressources supplémentaires à plusieurs activités, dont :

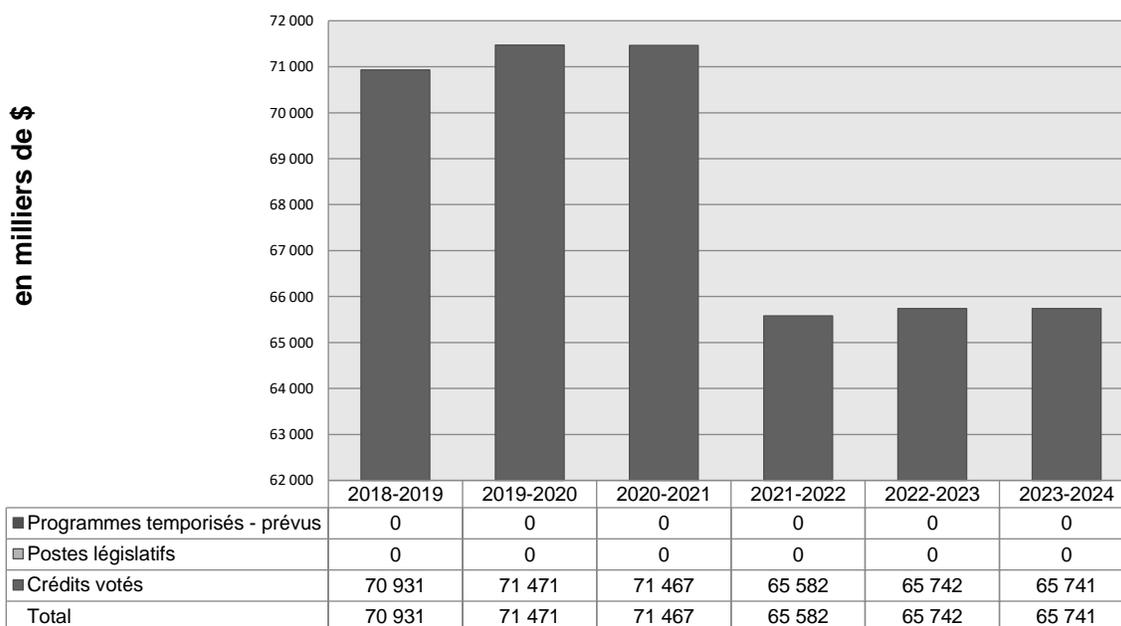
- la gestion de la réponse à la COVID-19, avec la mise en place du travail à distance pour la majorité du personnel, la communication et l'application des mesures sanitaires, ainsi que la production de rapports sur les répercussions de la pandémie sur l'organisation ;
- la configuration des systèmes d'information satellites internes pour les adapter au nouveau système de gestion financière et matérielle SAP ;
- l'examen des processus administratifs en vue de les automatiser et de les simplifier, mais aussi de renforcer la conformité de l'organisation aux politiques et aux directives du gouvernement.

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère

Le graphique qui suit présente les dépenses prévues (votées et obligatoires) au fil du temps. Le graphique ne fait pas état des dépenses engagées durant l'exercice en cours, lesquelles ont été financées à même le fonds renouvelable de l'ONF. Ce fonds sert à financer le fonds de roulement et les acquisitions d'immobilisations ; il est remboursé périodiquement par les principales autorisations votées qui sont présentées ci-après.



Pour le déménagement du bureau central de Montréal, l'ONF a obtenu un financement d'un montant total de 14,4 millions de dollars, dont 7,4 millions en 2018-2019, 4,6 millions en 2019-2020 et 2,4 millions au cours des années précédentes. La somme sera remboursée par une diminution de 1,2 million de dollars de l'allocation de l'ONF, et ce, durant 12 ans à compter de 2020-2021.

Les dépenses prévues pour 2020-2021 comprennent 4,7 millions de dollars alloués dans les budgets supplémentaires, pour des besoins opérationnels critiques.

Les dépenses prévues pour 2021-2022 et les années subséquentes incluent les ajustements pour les révisions salariales statutaires confirmées dans la mise à jour annuelle des niveaux de référence.

Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Les autorisations de l'ONF comprennent les dépenses budgétaires votées par le Parlement tous les ans.

L'ONF est aussi autorisé à utiliser son fonds renouvelable (par autorisation permanente) pour financer son fonds de roulement et ses acquisitions d'immobilisations. Il rembourse périodiquement ce fonds à même des autorisations votées, en suivant les directives reçues du Conseil du Trésor.

En 2019-2020 et 2020-2021, conformément à son Plan d'investissement, l'ONF a renouvelé l'équipement technologique en production audiovisuelle et il a terminé le déménagement et la modernisation de son installation de numérisation et de conservation. Le financement de ces investissements majeurs a été puisé dans le fonds renouvelable en 2019-2020 et dans les autorisations budgétaires principales en 2020-2021.

Responsabilités essentielles et Services internes	Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Autorisations totales pouvant être utilisées 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2019-2020	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021
Autorisations votées du budget principal des dépenses								
Programmation et production audiovisuelles	34 215 056	34 215 056	35 025 096	35 096 499	38 812 916	36 565 509	37 074 606	38 620 938
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	20 741 769	20 741 769	20 935 568	21 011 502	23 250 209	22 534 475	22 782 247	21 960 486
Total partiel	54 956 825	54 956 825	55 960 664	56 108 001	62 063 125	59 099 984	59 856 853	60 581 424
Services internes	9 934 584	9 934 584	9 620 848	9 634 202	10 842 542	11 831 372	11 614 193	10 885 122
Total	64 891 409	64 891 409	65 581 512	65 742 203	72 905 667	70 931 356	71 471 046	71 466 546

Autorisations du Fonds renouvelable								
Programmation et production audiovisuelles	-	-	-	-	9 198 694	(27 431)	1 340 634	2 123
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	-	-	-	-	808 676	33 430	3 021 110	68 198
Total partiel	-	-	-	-	10 007 370	5 999	4 361 744	70 321
Services internes	-	-	-	-	101 085	(427 220)	77 514	213 055
Total	-	-	-	-	10 108 455	(421 221)	4 439 258	283 376
Autorisations totales								
Programmation et production audiovisuelles	34 215 056	34 215 056	35 025 096	35 096 499	48 011 610	36 538 078	38 415 240	38 623 061
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	20 741 769	20 741 769	20 935 568	21 011 502	24 058 885	22 567 905	25 803 357	22 028 684
Total partiel	54 956 825	54 956 825	55 960 664	56 108 001	72 070 495	59 105 983	64 218 597	60 651 745
Services internes	9 934 584	9 934 584	9 620 848	9 634 202	10 943 627	11 404 152	11 691 707	11 098 177
Total	64 891 409	64 891 409	65 581 512	65 742 203	83 014 122	70 510 135	75 910 304	71 749 922

Le budget principal et les dépenses prévues de 2020-2021 comprennent une réduction de 1,2 million de dollars affectés au remboursement des avances de fonds reçues pour le déménagement du bureau central à Montréal. Cette réduction a commencé en 2020-2021 et devrait durer 12 ans, ce qui représente un remboursement total de 14,4 millions de dollars. Le déménagement du bureau central s'est principalement déroulé en 2018-2019 et 2019-2020.

Les principales autorisations votées s'établissent à 72,9 millions de dollars pouvant être utilisés en 2020-2021 et incluent 4,7 millions pour le financement des besoins opérationnels essentiels, comme le confirme l'allocation budgétaire supplémentaire. Elles comprennent aussi 3,3 millions reportés de l'année précédente.

En 2020-2021, les dépenses réelles financées à même les principales autorisations se chiffrent à 71,5 millions de dollars et englobent 5,3 millions de dollars pour des dépenses liées à la mise en œuvre de la technologie requise pour connecter

virtuellement l'ensemble des bureaux et installations de l'ONF et au déploiement des outils technologiques optimaux nécessaires à la création et à la distribution du contenu audiovisuel à distance.

L'ONF a été capable de financer les investissements requis en 2020-2021 par la réduction des coûts et les économies de fonctionnement supplémentaires qui ont découlé du ralentissement lié à la COVID-19. En 2019-2020, les dépenses liées au Plan d'investissement se sont chiffrées à 5 millions de dollars, dont 4,3 millions ont été financés par le fonds renouvelable, ce qui permet de rembourser ces acquisitions en cinq ans.

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes

Responsabilités essentielles et Services internes	2018-2019 Équivalents temps plein réels	2019-2020 Équivalents temps plein réels	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023
Programmation et production audiovisuelles	154	156	154	158	152	152
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	170	164	167	154	164	164
Total partiel	324	320	321	312	316	316
Services internes	69	74	67	75	66	66
Total	393	394	388	387	382	382

Les ressources humaines réelles pour 2020-2021 reflètent les répercussions de la pandémie sur l'organisation. Les ressources consacrées à la programmation et aux productions audiovisuelles ainsi qu'aux services internes ont augmenté, tandis que celles affectées à l'accessibilité des œuvres et à l'interaction avec les auditoires ont diminué.

En effet, alors que la production audiovisuelle n'a pas connu d'interruption majeure, les activités grand public, telles que les festivals, les marchés de distribution et les événements communautaires, ont été annulées, ce qui a conduit à une réduction des

services techniques requis. Les activités de numérisation de la collection ont également connu une réduction due à la fermeture des locaux pendant plusieurs semaines.

De plus, la gestion de la réponse à la COVID-19, avec la mise en place du travail à distance pour la majorité du personnel, la communication et l'application des mesures sanitaires, ainsi que la production de rapports sur les répercussions de la pandémie, a contribué à l'augmentation des ressources des services internes.

Par ailleurs, plusieurs activités menées par les services internes se poursuivent, dont :

- la configuration des systèmes d'information satellites internes pour les adapter au nouveau système de gestion financière et matérielle SAP ;
- l'amélioration des processus administratifs et opérationnels en vue de s'adapter aux pratiques de l'industrie audiovisuelle, tout en assurant la conformité de l'organisation aux politiques et aux directives du gouvernement.

Les ressources humaines prévues pour 2021-2022 reflètent la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle afin de se doter d'une vision et d'un cadre national de programmation, mais aussi de concentrer l'expertise technologique pour accélérer le développement des plateformes.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives de l'ONF, consulter les [Comptes publics du Canada de 2020-2021](#)^{viii}.

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses de l'ONF avec les activités et dépenses du gouvernement du Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{ix}.

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) de l'ONF pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 se trouvent sur le [site Web de l'ONF](#)^x.

Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus* 2020-2021	Résultats réels 2020-2021	Résultats réels 2019-2020	Écart (résultats réels de 2020-2021 moins résultats prévus de 2020-2021)	Écart (résultats réels de 2020-2021 moins résultats réels de 2019-2020)
Total des charges	74 310 000	74 550 000	74 659 000	240 000	-109 000
Total des revenus	5 104 000	3 795 000	5 038 000	-1 309 000	-1 243 000
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	69 206 000	70 755 000	69 621 000	1 549 000	1 134 000

Revenus

Les revenus constatés en 2020-2021 ont diminué en comparaison des résultats prévus et des résultats de l'année précédente. Ceci s'explique par le contexte de la pandémie qui a causé un ralentissement des ventes de produits audiovisuels et des reports pour les projets tirés des partenariats.

Charges

Les dépenses sont constatées selon la comptabilité d'exercice.

L'écart entre les résultats atteints en 2020-2021, les résultats prévus et les résultats de l'année précédente provient de plusieurs facteurs :

- la diminution des revenus externes ;
- l'augmentation des dépenses au titre des révisions salariales ;
- les dépenses de loyers et d'amortissement pour une année complète pour le nouveau siège social de l'ONF.

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2021 (en dollars)

Renseignements financiers	2020-2021	2019-2020	Écart (2020-2021 moins 2019-2020)
Total des passifs nets	19 048 000	21 043 000	-1 995 000
Total des actifs financiers nets	9 745 000	11 045 000	-1 300 000
Dette nette du Ministère	9 303 000	9 998 000	-695 000
Total des actifs non financiers	26 885 000	26 868 000	17 000
Situation financière nette du Ministère	17 582 000	16 870 000	712 000

La diminution du total des passifs nets résulte principalement du paiement d'équipements technologiques pour le bureau central et la salle de conservation.

La diminution du total des actifs financiers nets résulte essentiellement de la diminution des comptes débiteurs externes.

La dette du ministère représente l'écart entre le total des passifs nets et le total des actifs financiers nets.

La situation financière nette du ministère augmente du fait de la diminution de la dette nette du ministère.

Renseignements supplémentaires

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Pablo Rodriguez, C.P., député, Ministre du Patrimoine canadien

Administrateur général : Claude Joli-Cœur, commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'ONF

Portefeuille ministériel : Patrimoine canadien

Instrument habilitant : [Loi sur le cinéma](#)^{xi}, L.R.C., ch. N-8

Année d'incorporation ou de création : 1939

Autres : Le conseil d'administration de l'ONF est composé de huit membres, soit le commissaire du gouvernement à la cinématographie, qui agit à titre de président, le directeur général de Téléfilm Canada (membre de droit) et six autres personnes nommées par le gouverneur en conseil. À l'exception du commissaire et du directeur général de Téléfilm Canada, les membres du conseil sont désignés pour un mandat de trois ans. Le rôle du conseil est principalement de définir les orientations stratégiques de l'ONF et d'en surveiller les résultats. Il approuve, entre autres, ses plans stratégiques et ses budgets.

Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web de l'ONF](#)^{xii}.

Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du Ministère du Patrimoine canadien et du multiculturalisme, consulter la [lettre de mandat du ministre](#)^{xiii}.

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de l'ONF pour 2020-2021 sont illustrés ci-dessous.

CADRE MINISTÉRIEL DES RÉSULTATS	Responsabilité essentielle 1 : Programmation et production audiovisuelles		Responsabilité essentielle 2: Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires		SERVICES INTERNES	
	Résultat ministériel : Les œuvres de l'Office national du film sont le reflet des perspectives pancanadiennes.	Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs du Québec	Résultat ministériel: Les œuvres de l'ONF sont accessibles sur les plateformes numériques	Indicateur: Nombre de titres offerts en ligne		
		Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Ontario		Résultat ministériel: Les œuvres de l'ONF sont visionnées à travers le monde		Indicateur: Nombre de visionnages d'œuvres de l'ONF
		Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Atlantique				Indicateur: Pourcentage de la population canadienne qui affirme avoir vu une production de l'ONF au cours de la dernière année
Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs des Prairies canadiennes, du Nunavut et des territoires du Nord-Ouest	Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de la Colombie-Britannique et du Yukon	Résultat ministériel: L'ONF est engagé dans une relation avec ses auditoires en ligne	Indicateur: Nombre d'interactions entre l'ONF et ses auditoires en ligne			
Résultat ministériel : L'Office national du film est un centre mondial d'excellence en production audiovisuelle.	Indicateur : Nombre de prix remportés dans les festivals et les galas.		Résultat ministériel: Les œuvres de l'ONF sont préservées et leur pérennité est assurée pour les générations futures	Indicateur: Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection active		
Résultat ministériel: L'Office national du film encourage les talents de l'industrie et de la diversité culturelle canadiennes.	Indicateur: Pourcentage de productions achevées signées par la relève	Résultat ministériel: L'ONF est engagé dans une relation avec ses auditoires en ligne		Indicateur: Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection totale		
	Indicateur: Pourcentage de productions achevées, réalisées par des cinéastes et créateurs autochtones					
	Indicateur: Pourcentage de productions achevées, réalisées par des femmes					
RÉPERTOIRE DES PROGRAMMES	Programme: Programmation et production audiovisuelles		Programme: Distribution des œuvres et interaction avec les auditoires			
			Programme: Promotion des œuvres et rayonnement de l'ONF			
			Programme: Conservation, préservation et numérisation des œuvres			

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'ONF sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#) ^{xiv}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web de l'ONF](#) ^{xv} :

- Rapports sur les achats écologiques
- Analyse comparative entre les sexes plus

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#) ^{xvi}. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes, ainsi qu'aux évaluations et à l'ACS+ reliées aux dépenses fiscales.

Coordonnées de l'organisation

Office national du film du Canada

1501, rue De Bleury
Montréal (Québec)
Canada, H3A 0H3

Planification stratégique et relations gouvernementales
rappports@onf-nfb.gc.ca

Sites internet

www.onf.ca ^{xvii}

www.canada.ca/fr/office-national-film.html ^{xviii}

Médias sociaux

<https://www.facebook.com/onf.ca> ^{xix}

<http://www.twitter.com/onf/> ^{xx}

<https://vimeo.com/thenfb> ^{xxi}

<https://www.youtube.com/user/onf> ^{xxii}

https://www.instagram.com/onf_nfb/ ^{xxiii}

Annexe : définitions

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet qu'un ministère a choisi de cibler et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

résultat ministériel (departmental result)

Une conséquence ou un résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

Indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Une mesure quantitative du progrès réalisé par rapport à un résultat ministériel.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Un cadre qui relie les responsabilités essentielles du ministère à ses résultats ministériels et à ses indicateurs de résultats ministériels.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport d'un ministère qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

expérimentation (experimentation)

La tenue d'activités visant à étudier, à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions afin d'étayer la prise de décisions fondée sur des éléments probants, et à améliorer les résultats pour les Canadiens en apprenant ce qui fonctionne, pour qui et dans quelles circonstances. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles approches), mais en est différente, car elle comporte une comparaison rigoureuse des résultats. À titre d'exemple, le fait d'utiliser un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être un cas d'innovation; le fait de conduire des essais systématiques du nouveau site Web par rapport aux outils existants de sensibilisation ou un ancien site Web pour voir celui qui permet une mobilisation plus efficace est une expérimentation.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Processus analytique utilisé pour évaluer l'effet des politiques, des programmes et des services sur divers groupes de femmes, d'hommes et de personnes allosexuelles en fonction de multiples facteurs, notamment la race, l'ethnie, la religion, l'âge et l'incapacité physique ou mentale.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2019-2020, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2019 (c'est-à-dire lutter contre les changements climatiques, renforcer la classe moyenne, parcourir le chemin de la réconciliation, assurer la santé et la sécurité des Canadiens et placer le Canada en position favorable pour assurer sa réussite dans un monde incertain.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

répertoire des programmes (program Inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Notes en fin d'ouvrage

- i La courbe : <https://www.onf.ca/la-courbe/>
- ii Agence : <https://www.labiennale.org/en/cinema/2020/venice-vr-expanded/agence>
- iii Traces : <http://www.kanva.ca/traces>
- iv Infobase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- v Cinéma autochtone - ONF, <https://www.onf.ca/cinema-autochtone>
- vi Diversité et inclusion- ONF, https://www.onf.ca/chaines/edu_home_diversite_inclusion_fr/
- vii Infobase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- viii Comptes publics du Canada, <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- ix Infobase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- x Site Web institutionnel de l'ONF, <https://www.canada.ca/fr/office-national-film.html>
- xi Site Web de la législation (Justice), <http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/N-8/page-1.html>
- xii Site Web institutionnel de l'ONF, <https://www.canada.ca/fr/office-national-film.html>
- xiii Site Web du Premier ministre, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-du-ministre-du-patrimoine-canadien>
- xiv InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xv Site Web institutionnel de l'ONF, <https://www.canada.ca/fr/office-national-film.html>
- xvi Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>
- xvii Espace de visionnage en ligne de l'ONF, <https://www.onf.ca/>
- xviii Site web institutionnel de l'ONF, <https://www.canada.ca/fr/office-national-film.html>
- xix Facebook de l'ONF, <https://www.facebook.com/onf.ca>
- xx Twitter de l'ONF, <http://www.twitter.com/onf/>
- xxi Chaîne Vimeo de l'ONF, <https://vimeo.com/thenfb>
- xxii Chaîne YouTube de l'ONF, <https://www.youtube.com/user/onf>
- xxiii Instagram de l'ONF, https://www.instagram.com/onf_nfb/